

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles n° 264 – février 2022

Dossier

Julien Lahaut, un assassinat politique
au temps de la guerre froide :
documents inédits

Les histoires d'un militant de Marcinelle

Un meeting au quartier de l'Asie à
Marcinelle.

La Gatte d'or.

Le meurtre du 18 août (suite)

Le témoignage des tueurs.

Qui a tué Monsieur le Doyen de
Charleroi?

Environnement

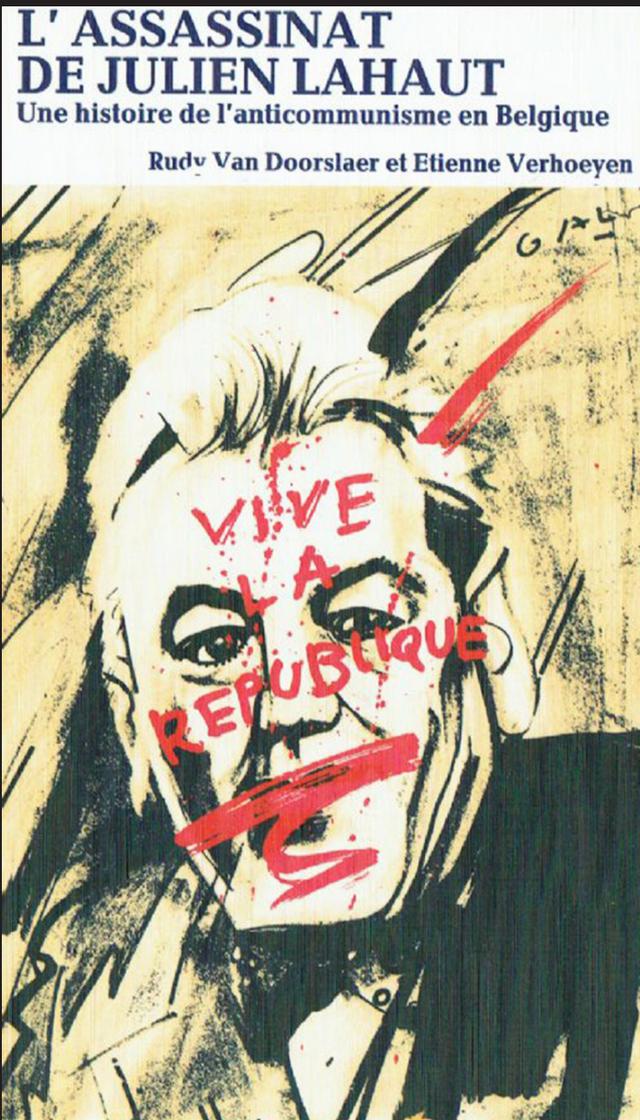
La montagne change, et le ski est ...

Libres propos

Restons sérieux, continuons de
défoncer la planète

Alors, pas politique le sport ?

Hanouna, chef de meute pour Bolloré



DOSSIER

Julien Lahaut, un assassinat politique au temps de la guerre froide : documents inédits

Michel Bouffioux, nous a autorisés à reproduire l'article qu'il avait écrit dans le périodique Paris Match lors de la commémoration en 2020 de l'assassinat de Julien Lahaut, président du Parti communiste.

Grand merci, Michel



Cette photo que l'on regarde avec effroi est inédite. Noyé parmi des milliers de plaques de verre autrefois réalisées par la police scientifique de Liège, ce document conservé par les Archives de l'Etat avait échappé aux recherches des historiens. Presque 70 ans après les faits, il est publié pour la première fois. Où l'on voit Julien Lahaut couché sur le sol, devant l'entrée de sa maison à Seraing, un représentant du peuple victime d'une véritable exécution. Une image insupportable qui témoigne d'une page sombre de l'histoire de Belgique, d'un attentat contre la démocratie. Cependant les circonstances dans lesquelles le cliché a été pris interpellent, comme on le lira dans notre dossier. | © Archives de l'Etat à Liège

Le 18 août 1950, le député communiste Julien Lahaut, le corps criblé de balles, s'écroulait devant sa maison. L'enquête judiciaire relative à cet assassinat politique fut un échec total... La faute à « pas de chance » ? Pas du tout... Récit d'une enquête manipulée, illustré par des photos inédites de la scène de crime découvertes aux Archives du Royaume à Liège.

Avec Jules Pirlot qui dirige le CarCob (Centre des archives du communisme en Belgique), sous une fine pluie rappelant que les étés ne sont plus ce qu'ils étaient, nous marchons dans le cimetière des Biens communaux à Seraing. Nous nous arrêtons devant un imposant monument de style soviétique. Il rend hommage au « fils aimé de la classe ouvrière de Belgique (...) lâchement assassiné par les ennemis du peuple ». Formidable orateur du siècle passé, Ju-

lien Lahaut haranguait les foules à deux pas de là, sur la place du Pairay. Ou un peu plus loin, dans un théâtre aujourd'hui disparu dont l'un des murs portait une immense fresque représentant Lénine. Des centaines de militants antifascistes et communistes venus de tout le pays s'y rassemblèrent souvent.

Comme en ce soir de février 1930, où ils assistèrent à une projection du « Cuirassé Potemkine », commentée par Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein. Le célèbre réalisateur s'en souvint dans ses mémoires : « J'ai séjourné en Belgique, où je me suis produit devant les ouvriers, dans un célèbre faubourg de Liège. Son nom, Seraing-la-Rouge, parle de lui-même. » Sans doute aucun, un autre réalisateur se serait certainement délecté d'une visite à Seraing, où tant de réfugiés antifascistes italiens trouvèrent asile : Bernardo Bertolucci aurait pu s'emparer de la vie extraordinairement romanesque de Julien Lahaut pour réaliser un film tout aussi grandiose que le fut son « 1900 », cette fresque brochant, avec De Niro, Depardieu, Sutherland et d'autres, le portrait des luttes sociales et politiques dans l'Italie de la première partie du XXe siècle.

Né en 1884, Lahaut est le fils d'un ouvrier métallurgiste qui fit partie des fondateurs locaux du POB, l'ancêtre du Parti socialiste. Il sera le produit d'un milieu mais aussi d'une époque que l'on a oubliée, de ce temps où les manifestations pour la conquête de la sécurité sociale et du suffrage universel étaient durement réprimées, parfois même dans le sang. « Lahaut n'est pas devenu communiste en lisant des livres, mais en s'imprégnant des souffrances vécues dans les quartiers populaires de Seraing. Ses indignations successives face à l'injustice ont balisé son chemin politique », explique Jules Pirlot.



Jules Pirlot, biographe de Lahaut, devant le monument qui rend hommage au « fils aimé de la classe ouvrière de Belgique (...) lâchement assassiné par les ennemis du peuple » © Ronald Dersin.

Cet apprentissage commence très tôt, dans les yeux et les mots de son père qui, en 1891, est licencié

(1) *épl. n° 1*

PRISON A LIÈGE

DOSSIER D'ÉCROU.

MAISON	}	de dépôt N° _____	}	HEURE D'EXTÉRIEUR	}	de l'état de liberté.		
		d'arrêt N° <i>502</i>					de la prison.	
		de justice N° _____						VARIÉTÉ
		prévôtale N° _____						
pour peines N° _____	(3) _____							

(2) _____

Nom et prénoms *Lahaut, Julien Victor*

Agé de *17* ans. Né à *Arany* Domicilié à _____

Nature du fait qui a donné lieu à la détention. *attaché à la Société de Travail*

Nature et durée de la peine _____

de l'entrée *20 avril 1913*

de l'expiration de la peine _____

pour faute grave. Laquelle ? Avoir participé à une grève pour le suffrage universel. « Il n'a alors que 7 ans mais déjà il joue à manifester dans la rue avec d'autres gamins, arborant un drapeau rouge confectonné avec un mouchoir et un bâton, en chantant "Vive la révolution" », commente encore le président du CarCob. Lahaut entre dans la vie professionnelle à 14 ans. D'abord comme chaudronnier dans une petite usine, avant d'être embauché chez Cockerill où, rapidement, il se lance dans le combat syndical

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. À 18 ans, à la suite des grèves de 1902 pour le suffrage universel durant lesquelles la garde civique tire sur les manifestants, il est licencié pour « activité politique et syndicale ». Double peine : il est blacklisté pendant trois ans dans toutes les grandes entreprises de la région. En 1905, lorsqu'il retrouve du travail à la Cristallerie du Val Saint Lambert, il fonde le syndicat « Relève-toi », l'ancêtre de la Centrale des métallurgistes de Liège. Trois ans plus tard, à la suite d'une grève, il est à nouveau licencié et commence une carrière de permanent syndical rémunéré. À 29 ans, il est emprisonné en marge d'une nouvelle grève pour le suffrage universel, qui mobilisera plus de 400 000 travailleurs dans tout le pays. Nous avons retrouvé son billet d'écroû aux Archives de l'Etat à Liège (voir photo).

Mais, à l'été 14, la guerre éclate et la région liégeoise est fort touchée par l'extrême violence de l'invasion allemande. « Cela le révolte. Il n'est pas mobilisé mais se porte volontaire. Afin de rejoindre l'armée belge, il passe par la Hollande, l'Angleterre et puis la France. Affecté à la première unité de blindés belge, il participe à une incroyable épopée en Russie où il connaît l'épreuve du feu avant d'assister à la révolution russe. Il revient de cette expérience avec la conviction que Lénine a raison », raconte Pirlot.

Dans l'entre-deux-guerres, le combat syndical reprend. Lahaut est notamment le fer de lance, en 1921, d'une grève à Ougrée qui durera neuf mois.

Dans toute la Belgique, à la suite de son appel, des familles se proposent pour accueillir les enfants des ouvriers en grève. Toutefois, son syndicat, affilié au POB, conseille d'arrêter la lutte. Il refuse. Il est viré. Après un nouveau séjour en prison, il adhère au Parti communiste. Les combats sociaux se succèdent. C'est l'époque où Henri Storck tourne « Misère au Borinage ». Lahaut est une figure majeure de la très importante grève des mineurs en 1932. C'est aussi l'époque où il devient parlementaire. Il le restera jusqu'à sa mort.

Durant l'époque trouble où le sectarisme et les purges vont bon train dans le monde communiste, il connaît des hauts et des bas. En 1929, il a même songé à quitter le Parti communiste. Dans les années 30, ses séjours en URSS sont nombreux. Comme d'autres communistes de sa génération, il ne perçoit pas – ou il ne veut pas percevoir – l'ampleur des crimes commis par le régime stalinien. Militant antifasciste convaincu, il se mobilise avant la guerre pour soutenir les républicains espagnols, pour dénoncer l'Allemagne nazie, pour que la Belgique offre un accueil plus généreux aux réfugiés juifs... Mais au lendemain du pacte germano-soviétique (1939), sa confiance en Moscou confine à l'aveuglement : il adopte la ligne « Ni Berlin, ni Londres ».

Julien Lahaut est un grand orateur @Carcob



Au début de la guerre, il incite les ouvriers à la résistance passive et organise une grande protestation sociale, la « grève des 100 000 », qui immobilise tout le bassin industriel liégeois malgré l'occupation du pays. En juin 41, il est arrêté par les nazis et, jusqu'à la libération, est détenu ; d'abord dans le camp de Neuengamme, où il est condamné à mort, avant d'être transféré pour exécution dans le camp de Mauthausen-Gusen.

Pirlot explique que « durant sa détention, Lahaut se démarqua par un profond sens de la solidarité et par son optimisme. L'un de ses compagnons d'infortune dit de lui : "C'est un homme qui portait le soleil dans sa poche et en donnait un morceau à chacun." » En Belgique, pendant un temps, on le croit mort. Mais malgré un état de santé précaire à la fin de sa détention, il survit.

À son retour, Lahaut est accueilli en héros à Seraing. Il retrouve son mandat de député et devient président du Parti communiste. « Cette fonction protocolaire avait été créée parce qu'il était très populaire. En réalité, il n'avait plus vraiment de pouvoir au sein du parti », decode Jules Pirlot. À cette époque, Julien Lahaut s'intéresse beaucoup au Mouvement wallon et s'implique dans le débat fort polémique de la Question royale. Le 11 août 1950, il fait partie du groupe de députés qui crient « Vive la république » au moment de la prestation de serment du prince Baudouin. Toutefois, ce n'est pas sa voix que l'on perçoit sur les enregistrements de ce moment historique mais celle du député Glineur de Charleroi, qui cria plus tôt que ses collègues. Une semaine plus tard Lahaut est assassiné. Le jour de ses funérailles, plus de 100 000 personnes se rassembleront dans les rues de Seraing pour lui rendre hommage.

Une véritable exécution



« Ces photos prises du corps de Julien Lahaut après l'assassinat sont totalement inédites. Elles ne se trouvaient pas dans la copie du dossier judiciaire que nous avons pu consulter lors notre enquête scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut », nous

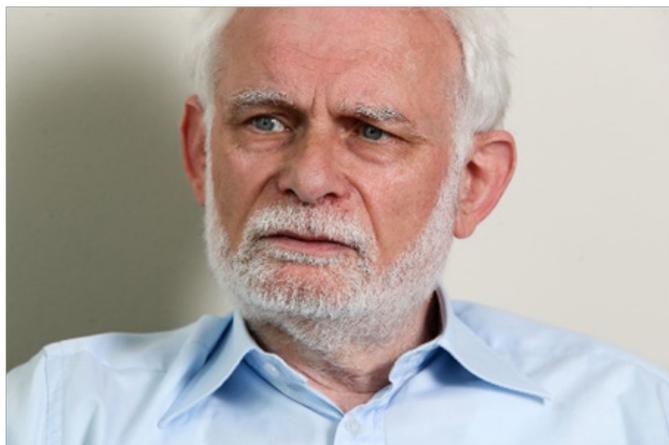
confirme le professeur de la KU-Leuven, Emmanuel Gerard © Archives de l'Etat à Liège

Le 18 août 1950, vers 21 heures 15, deux hommes sonnent à la porte de Julien Lahaut, 65, rue de la Véquée à Seraing. Gerardine Noël, la femme du député ouvre. Les inconnus disent vouloir parler au « camarade Lahaut ». Son épouse va le chercher. Le président du parti communiste apparaît dans le vestibule. Aussitôt l'un des deux hommes fait feu. Cinq coups tirés avec une seule arme, un pistolet automatique de calibre 45. Les deux premières balles atteignent la victime au niveau de l'oreille droite, la suivante vient se loger dans l'abdomen ; tirée à une distance de 50 centimètres à peine, provoque une hémorragie fatale. Julien Lahaut s'écroule. Alors qu'il était en train de tomber, peut-être même alors qu'il était déjà à terre, couché sur le dos devant la porte de sa maison, la tête reposant sur le trottoir, la victime reçoit encore un projectile, tiré tel un coup de grâce dans la joue droite. Tout en entamant sa fuite avec son comparse, l'assassin appuie une cinquième fois sur la gâchette. La dernière balle s'écrase dans le soubassement du seuil. Les deux auteurs rejoignent une voiture à bord de laquelle les attendent deux complices. Elle démarre en trombe...

Ce soir-là, le juge d'instruction René Louppe est de garde. À ce titre, vers 21 h 40, ce magistrat inexpérimenté est saisi de l'affaire Lahaut ; c'est sa première grande enquête criminelle. Accompagné d'un médecin-légiste et d'un expert en balistique, il descend sur la scène de crime vers 22 h 45. Louppe constate que, contrairement à ce qu'il avait demandé, les policiers, présents sur place depuis plus d'une heure, n'ont pas sécurisé les lieux : le corps de la victime ne se trouve plus sur le seuil de la porte, il a été déplacé à l'intérieur de la maison ; de nombreuses personnes étrangères à l'enquête sont présentes. On s'agite dans tous les sens, on détruit des traces. L'une des douilles ne sera retrouvée qu'au lendemain des faits, ayant été déplacée par l'un des passants incongrus.

L'enquête commençait mal. Ce n'était qu'un début. Vers 5 heures du matin, le juge d'instruction clôture son premier devoir par l'interrogatoire de l'épouse de Julien Lahaut. Encore sous le choc, elle ne donne aucun détail déterminant quant à la physionomie des deux inconnus auxquels elle avait ouvert la porte. Et elle est encore moins disserte à propos de la voiture dans laquelle ils se sont enfuis. Dans les jours qui suivent, l'enquête de voisinage est tout aussi décevante. Pas de quoi de faire un portrait-robot des assassins, aucune certitude en ce qui concerne la voiture utilisée. C'est le brouillard. Enfin ce l'est dans le cabinet du juge d'instruction... Dès le début de l'enquête d'autres fonctionnaires assermentés appartenant à divers services censés participer à l'œuvre de justice et à la sécurité de l'Etat disposent

bien d'informations capitales, mais celles-ci ne sont pas transmises. À cet égard, coupons tout de suite le sifflet à ceux qui, par une aveuglante confiance dans les institutions voudraient expliquer le fiasco de l'enquête sur l'assassinat de Lahaut par la « faute à pas chance » ou par un regrettable « morcellement de l'information » : tous les manquements, erreurs, omissions, dysfonctionnements et, osons ces mots, tous les indices de protection évoqués dans la suite de ce récit ont été objectivés par une enquête scientifique menée pendant plusieurs années par des historiens.



Le professeur Emmanuel Gerard (KU Leuven) a dirigé l'enquête scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut commanditée par le Sénat de Belgique. © Ronald Dersin

Car dans ce dossier les faits n'ont pas été éclairés par la justice mais par des scientifiques. En 1972, le dossier Lahaut fait l'objet d'une ordonnance de non-lieu. En 1986, les historiens Etienne Verhoeyen et Rudi Van Doorslaer publient une contre-enquête fracassante ; ils découvrent l'identité de l'un des auteurs de l'attentat. Leurs investigations jettent alors une lumière nouvelle sur des réseaux anticommunistes actifs pendant la guerre froide mais bien des zones d'ombre subsistent, des archives de différents services de polices, celles de la Sûreté de l'Etat doivent encore parler. En décembre 2008, à la suite de longues tractations politiques, le Sénat adopte à l'unanimité une résolution « relative à la réalisation d'une étude scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut ». Cette mission est confiée aux CegeSoma (Centre de documentation et d'études Guerre et Société contemporaine) qui la délègue aux chercheurs Widukind De Ridder (VUB) et Françoise Muller (UC Louvain) qui travaillent sous la direction du professeur Emmanuel Gerard de la KU-Leuven.

« L'étude CegeSoma » révèle de nombreux documents qui concordent à démontrer que Julien Lahaut a été assassiné par des militants anticommunistes membres d'un réseau d'action et de renseignements privé financé par quelques grandes entreprises

belges. Les noms des auteurs sont connus : François Goossens, les frères Eugène et Alex Devillé et Jan Hamelrijck. Deux pour sonner à la porte, deux à bord de la voiture. Quatre militants anticommunistes venus du Brabant flamand, œuvrant pour un réseau organisé bénéficiant de relations dans les services de police. Tous échappèrent aux foudres de la justice.

Une scène de crime « reconstituée » ?

Avant de plonger dans les méandres de ce fiasco judiciaire, il convient de contextualiser les deux photos de la scène de crime qui illustrent cet article. Ces documents publiés pour la première fois près de 70 ans après l'assassinat de Julien Lahaut proviennent d'une collection du laboratoire de la Police technique et scientifique de Liège acquise en 2018 par les Archives de l'État. Comme nous l'explique la conservatrice Laurence Druetz : « Il s'agit d'un ensemble de pièces exceptionnelles. Cent mille négatifs, principalement sur plaque de verre, rassemblés pendant plusieurs décennies (1923-1988) : scènes d'homicide, de cambriolage, de collision entre des véhicules, reconstitution, intérieurs et façades d'habitation, rues et paysages, objets divers... » Une documentation riche qui devrait être numérisée et inventoriée... Mais pour l'heure, les Archives de l'Etat à Liège n'ont pas le budget nécessaire pour ce faire.

« Ces photos prises du corps de Julien Lahaut après l'assassinat sont totalement inédites. Elles ne se

Aux Archives du Royaume, la conservatrice Laurence Druetz nous montre quelques-unes des « plaques de verre » de la collection « police technique et scientifique de Liège ». © Michel Bouffieux.



trouvaient pas dans la copie du dossier judiciaire que nous avons pu consulter lors notre enquête scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut », nous confirme Emmanuel Gerard. Toutefois, comme nous, le professeur se pose bien des questions en les découvrant. Vu les circonstances de l'attentat, la position du corps étonne, mais admettons qu'elle correspond à la déclaration faite le soir des faits par l'épouse de la victime : « J'ai entendu quatre détonations (...) Je me suis précipitée vers l'entrée (...) Mon mari était étendu sur le dos, la tête pendant sur le trottoir. » Cependant, on observe aussi que les traces de sang sur le trottoir ont été sommairement nettoyées, ce qui semble indiquer que la scène de crime a été modifiée avant que l'on prenne ces photos.

Cette hypothèse est renforcée par divers éléments chronologiques. L'attentat a lieu vers 21 h 15. Le commissaire Jean Colleye (police communale de Seraing) est le premier policier à arriver sur les lieux vers 21 h 35. À ce moment, le corps a déjà été déplacé, comme il le relate dans un procès-verbal : « À notre arrivée, une foule avait envahi la maison du député. Depuis le seuil de l'habitation jusqu'à la cuisine, des flaques de sang maculaient le vestibule. Lahaut Julien était couché sur le dos à l'entrée de la cuisine. » On ne voit que les traces des « flaques de sang » évoquées par le verbalisant sur les photos. On l'a déjà signalé, lorsqu'il arrive sur place à 22 h 45, le juge d'instruction note aussi : « Nous arrivons et constatons la présence du cadavre de Julien Lahaut à l'intérieur de la maison. » Le témoignage de H.R., un voisin présent sur la scène de crime avant les policiers, est encore plus interpellant : « Je suis arrivé sur les lieux moins de dix minutes après les faits. À ce moment, le corps avait été rentré dans la cuisine et son épouse lui lavait la figure avec de l'éther. » Ce qui tend à accréditer cette hypothèse : immédiatement après les faits, le corps du député est déplacé par ses proches ; ensuite, dans le courant de la soirée, la police scientifique le « replace » devant l'entrée de la maison pour en quelque sorte « reconstituer » la scène de crime. Une manière de faire peu habituelle dans un dossier qui recèle beaucoup d'éléments étonnants...

Un étouffement en 10 actes

Dans cette histoire qui renvoie à l'univers du romancier John Le Carré, plusieurs documents prouvent des rétentions d'informations par des enquêteurs et des « erreurs » d'analyse suspectes. Des « manipulations », pour reprendre l'expression utilisée par Emmanuel Gerard avec lequel nous nous sommes longuement entretenus avant de rédiger ce récit en dix actes d'un étouffement,

1. Une voiture de marque « Vanguard » repérée par la gendarmerie

La première pièce étonnante de ce puzzle date du soir-

même des faits. À ce moment, le juge Louppe manquait cruellement d'informations relatives à la voiture utilisée par les auteurs. Toutefois l'étude CegeSoma a permis de prouver que la gendarmerie de Seraing disposait d'une information capitale qu'elle n'a jamais transmise au magistrat. « On a retrouvé ce procès-verbal de la gendarmerie de Seraing dans les archives personnelle de Maurice Bresseur (PSC), le ministre de l'Intérieur de l'époque », précise Emmanuel Gerard. Ce document rédigé le soir des faits précise explicitement que les assassins de Julien Lahaut roulaient dans « une voiture de petit modèle, verte ou grise, pouvant être une "Vanguard". Eclairage avant déficient – éclairage arrière faisant défaut ». Il se fait que François Goossens, l'un des auteurs de l'attentat, était le propriétaire d'une « Vanguard » de couleur grise.

2. François Goossens se vante d'avoir tué Lahaut

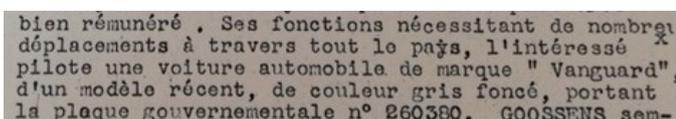


Le 27 septembre 1950, la Sûreté de l'Etat rédige une note à l'attention du parquet général de Liège. Ce document transmis le 2 octobre au juge d'instruction dénonce notamment « les déclarations du nommé Goossens François, né à Beringen, le 16 septembre 1909, agent d'assurances, domicilié (...) à Hal, qui récemment s'est vanté d'avoir participé à l'assassinat de Lahaut Julien ». Le juge d'instruction confie cette piste à Joseph Dessaucy, commissaire principal à la Police judiciaire de Liège. Ce dernier n'interrogera jamais Goossens, Le type de voiture utilisée par les assassins © Doc se contentant de renseignements « rassurants » fournis par la PJ de Bruxelles.

3. François Goossens est propriétaire d'une « Vanguard »

En effet, le 4 novembre 1950, Joseph Dessaucy rédige un PV n°7361. Il relate qu'il a demandé à la Police judiciaire de Bruxelles de procéder à « une enquête discrète » concernant Goossens. Précisant que le suspect est « agent d'assurances », il ajoute que « ses fonctions nécessitant de nombreux dépla-

cements à travers tout le pays, l'intéressé pilote une voiture automobile de marque « Vanguard » (...) Il ne semble pas avoir d'opinions politiques bien définies mais il serait toutefois un royaliste convaincu. Sous l'occupation, il se serait activement occupé de résistance dans le secteur de Hal. Goossens aurait un caractère exubérant et vantard, il n'hésiterait pas, dans le but de se rendre intéressant, de déclarer qu'il a été mêlé à certaines affaires (...) Les services de la PJP Bruxelles n'ont pu recueillir renseignement au sujet des propos qu'il aurait tenus concernant sa participation dans l'assassinat du député Julien Lahaut. Il ne semble pas être en rapport avec des particuliers suspects ou des personnes s'occupant de politique » Circulez, il n'y a rien à voir ! Signalons qu'à cette époque, le réseau anticommuniste auquel collaborait le suspect était un pourvoyeur d'infos pour la section politique de la PJ de Bruxelles et même pour les Parquet général de la capitale.



bien rémunéré . Ses fonctions nécessitant de nombreux déplacements à travers tout le pays, l'intéressé pilote une voiture automobile de marque " Vanguard" d'un modèle récent, de couleur gris foncé, portant la plaque gouvernementale n° 260380. GOOSSENS sem-

Le 4 novembre 1950, le commissaire Dessaucy, sur base de renseignements de la PJP de Bruxelles considère que Goossens est un « vantard », qui n'est pas impliqué dans l'affaire Lahaut mais il note que « l'intéressé pilote une (...) Vanguard.» Un élément important dont il ne se souviendra pas, moins de deux ans plus tard (voir acte 9).

4. François Goossens espionne les communistes

Certes, la Sûreté de l'État a signalé Goossens dans sa note du 27 septembre 1950. Cependant, elle s'est bien gardée de transmettre plusieurs rapports qui auraient été très utiles à l'enquête judiciaire. « Goossens intéressait déjà la Sûreté en janvier 1949. », explique Emmanuel Gerard. « Il ressort des renseignements récoltés à cette époque qu'il espionne des personnes qui sont supposées être communistes pour le compte d'une organisation privée et qu'à cette fin, il œuvre à gagner des membres de services de police à sa cause. On ne sait comment les agents de services secrets belges y sont arrivés mais moins de deux ans avant l'assassinat de Lahaut, ils ont réussi à s'emparer d'un carnet de notes de Goossens dans lequel il mentionnait les noms des membres de son réseau anticommuniste. Parmi ceux-ci figurait un certain Alex Devillé, soit l'un des quatre hommes impliqués dans l'attentat de Seraing. » Durant le printemps 1949, d'autres rapports de la Sûreté mentionnent encore que Goossens vit « sur un grand pied » grâce aux notes de frais qu'il peut envoyer à l'organisation qui a recourt à ses services. L'étude CegeSoma met cet élément en rapport avec le fait que, lors de ses nombreux

déplacements dans le pays, il arrivait à Goossens de livrer des armes et émetteurs ; ce qui renvoie à un mode de fonctionnement des réseaux « stay behind » mis en place par différents services secrets européens dans l'immédiate après-guerre pour résister à une éventuelle invasion du pays par les Soviétiques.

5. François Goossens fait partie du « Bloc anticommuniste belge »

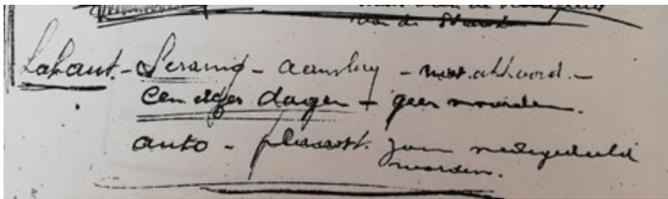
Un autre document mis au jour par l'équipe du professeur Gérard est fort intéressant. En novembre 1949, moins d'un an avant l'assassinat de Lahaut, un agent de la Sûreté de l'Etat établit un rapport de renseignements sur le « Bloc anticommuniste belge », ce qui met un nom sur le groupe d'action et de renseignement auquel collabore François Goossens. Comme les précédents, ce rapport n'a jamais été transmis à la justice liégeoise alors qu'il aurait fort bien complété la note du 27 septembre 1950. On y lit ceci : « Nous apprenons de source sûre que le BACB a été créé à l'initiative d'André Moyen, alias capitaine Freddy (ndlr : un nom renvoyant à son passé de résistant au sein du réseau Athos pendant la seconde guerre...) On peut mentionner avec certitude que les personnes suivantes travaillent pour Moyen A. et interviennent effectivement dans le cadre du BACB. » Le premier nom cité est celui de François Goossens qui est décrit en ces termes : « Goossens (...) manifestement ne recule devant aucune action qui lui serait confiée. L'intéressé a affirmé que, lors du dernier pèlerinage de l'Yser à Dixmude, il avait eu l'intention de faire sauter le pont qui se trouve à côté du mémorial afin de faire porter le chapeau aux communistes. Seule la présence de gendarmes sur le dit-pont l'a fait changer d'avis. (...). À plusieurs reprises, Goossens F a déclaré que le BACB à Anvers était déjà assez bien implanté et que, si nécessaire, ce mouvement pouvait disposer de matériel militaire de toutes sortes comme des mitraillettes (...). » Une note précédente du service secret, en avril 1948, décrivait le BACB avec ces mots : « L'organisation de ce groupement pourrait être comparée à un groupe de résistance pendant l'Occupation. Le bureau central est situé à Bruxelles. »

6. Un projet d'assassinat de Lahaut dès 1948

À vrai dire, diverses polices judiciaires disposaient d'informations sur le BACB d'André Moyen bien avant l'assassinat. Dès novembre 1947, une enquête est ouverte par la section politique de la Police judiciaire d'Anvers à la suite de la distribution d'un tract du BACB dans les rues de la métropole portuaire. Cette bafouille tirée à 10.000 exemplaires est assez limpide : « Nous déclarons la guerre au communisme. (...) Nous exigeons l'arrestation immédiate de tous les leaders communistes, traîtres par excellence, qui ne méritent rien de mieux ou rien de moins que

la mort par fusillade, avec comme disposition complémentaire et comme il convient pour les traîtres : dans le dos ». L'enquête révèle l'existence de liens étroits entre le BACB et Eltrois, une organisation léopoldiste prônant l'action violente. Ainsi Germain Deloof, inspecteur à la PJ d'Anvers, reçoit les confidences d'un membre du BACB qui lui parle d'une stratégie d'infiltration au sein du Parti communiste belge en lui montrant sa carte de membre. Cet indicateur, apeuré car on ne rigole pas avec le secret dans son organisation, confie avoir assisté à une réunion, au printemps 1948, durant laquelle un attentat contre Julien Lahaut a été envisagé. Il précise qu'il n'était pas d'accord avec un tel projet. Dans ses notes de travail, Deloof écrit : «

Lahaut - Seraing - attentat - pas d'accord - un de ces jours - pas d'assassinat Le numéro de plaque sera communiqué. »



En 1948, l'inspecteur Deloof est mis au parfum d'un projet d'attentat contre Julien Lahaut par un indicateur. Le policier le note dans son carnet de travail mais omet de le mentionner dans son rapport d'enquête.

Le 8 octobre 1948, Deloof rédige un rapport confidentiel n°12092 sur ses recherches relatives au BACB mais il omet d'évoquer le projet d'attentat contre Lahaut. En 1949, après avoir reçu la « Médaille civique de 1ère classe » pour s'être distingué dans la résistance pendant la guerre, Deloof entame une carrière coloniale comme inspecteur de la Police judiciaire des Affaires africaines. Au Congo belge, il devient l'un des correspondants du réseau « antissubversif » « Crocodile ». Ce qui nous ramène au réseau Moyen comme nous l'explique le professeur Emmanuel Gerard : « Dans les archives de l'Union minière, nous avons trouvé un rapport d'une réunion de 1949. Le ministre des colonies Pierre Wigny (PSC) a donné personnellement à André Moyen la mission de créer ce réseau « Crocodile ». Parmi les agents que Moyen a recrutés, il y avait des administrateurs de région et des fonctionnaires coloniaux, des employés de l'Union minière, et même le vicaire apostolique de Katanga, Monseigneur Felix de Hemptinne. Il y avait aussi Germain Deloof. » En quelque sorte, l'indicateur qui avait prévenu du projet d'attentat contre Lahaut s'était mis dans la gueule de crocodile.

7. Le grand carnet d'adresses d'André Moyen

L'enquête du CegeSoma dévoile que, le 10 juin 1948,

« la police judiciaire de Bruxelles signale la création par Moyen, au 14 de la rue des Comédiens à Bruxelles, d'un « Bureau de renseignements », sous le couvert d'une association regroupant d'anciens résistants ». Comme nous l'explique Emmanuel Gerard, « Dans les polices judiciaires de plusieurs arrondissements, on n'avait pas seulement une connaissance de l'existence du réseau mais on collaborait avec lui dans l'échange de renseignements. Les rapports de Moyen trouvaient aussi leur chemin jusqu'à certains magistrats. Il les envoyait encore à certains responsables politiques comme par exemple Albert De Vleeshauwer qui fut ministre de l'Intérieur dans la période immédiate qui précéda l'attentat. Ses rapports étaient encore communiqués à des bailleurs de fonds, soit des grands holdings comme la Brufina (Banque de Bruxelles) ou la Société Générale de Belgique. » En gros, il s'agissait d'identifier tous groupes ou individus pouvant être suspectés d'être communistes ou favorables au communisme en Belgique. Une sorte de maccarthysme à bas bruit, à la Belge, qui ne fut pas sans conséquences pour la carrière professionnelle de certaines personnes.

8. La « revendication » du 31 août 1950

André Moyen quelque temps avant son décès qui survint en 2008 alors qu'il était âgé de 93 ans. © La Dernière Heure.

En fouillant les archives de l'ex-ministre de l'Intérieur Albert De Vleeshauwer, Emmanuel Gerard a découvert des centaines de rapports rédigés par André Moyen sous le nom de code « Richard ». Il se rappelle bien cette découverte importante : « Ces documents étaient mélangés dans une farde intitulée "renseignements." Lorsque je me suis rendu compte que des rapports portait le titre « activité du réseau pendant le mois de... », je suis donc allé voir ce qui était dit du mois d'août 1950. »

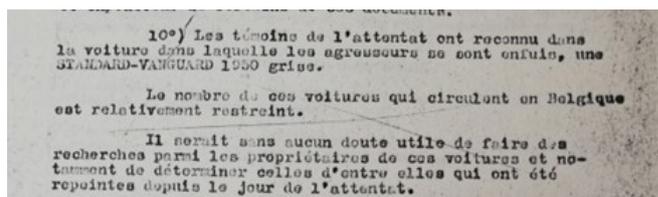
André Moyen quelque temps avant son décès qui survint en 2008 alors qu'il était âgé de 93 ans. © La Dernière Heure.



Une très bonne idée, car le rapport du 31 août 1950 ressemble presque à une revendication. Moyen écrit : « L'exécution de Lahaut a démontré la veulerie des pouvoirs publics attachés à venger ce traître comme s'il ne s'agissait pas après tout d'un agent de l'URSS contre lequel nous sommes en guerre par personne interposée, du moment que nous envoyons un avion en Corée, que nous recrutons des hommes pour ce combat et que nous souscrivons aux mesures des Nations Unies (ndlr : la guerre de Corée venait de commencer). Il s'agit d'un crime, c'est incontestable et regrettable qu'on en soit déjà arrivé là ; mais ceux qui ont agi estiment qu'il est temps d'éveiller les responsables de chez nous et puisqu'ils ne veulent pas prendre de mesures contre la 5ème Colonne, on les prend à leur place. Tant pis, disent les exécutants, si quelques dirigeants sont exécutés à leur tour en représailles ; s'ils avaient fait leur devoir, on n'aurait pas dû en arriver à ces mesures radicales. Nous pouvons ajouter que le groupe d'action qui parle ainsi affirme qu'il continuera sa série jusqu'au jour où le gouvernement se décidera à mettre fin lui-même aux agissements de la 5ème colonne soviétique. (...) On est décidé jusqu'à prendre des mesures contre les magistrats qui se montreraient trop zélés à venger la mort de ces « traîtres ». (...) Nous rapportons ainsi sans commentaire les propos qui se tiennent dans le milieu que nous tenons pour responsable de l'exécution de Lahaut : il s'agit en tout cas d'un groupe apolitique et même antipolitique, patriote et désintéressé, qui avait cru d'abord n'entrer en lice qu'après l'occupation soviétique. C'est une sorte de synarchie qui a ses gens jusqu'aux enceintes les plus fermées et, pour le cas Lahaut, jusque dans les enquêteurs. » L'équipe du professeur Gerard a trouvé aussi trace de ce rapport dans les archives de la section politique de la PJ d'Anvers et dans celles d'Herman Robiliart qui était, à l'époque des faits, l'administrateur-délégué de l'Union minière et membre du comité de direction de la Société générale. Sans aucun doute d'autres copies furent envoyées à d'autres services, à d'autres personnes, mais il ne trouva personne parmi les correspondants de Moyen pour tuyauter la justice liégeoise.

9. Le retour de la Vanguard de couleur grise

Le 31 mai 1951, « Capitaine Freddy » publie un article intitulé « Les espions des Soviétiques à Bruxelles » dans le journal d'extrême-droite « Europe-Amérique ». Le texte met en cause des membres du Parti communiste. L'un d'entre eux, Roger Van Praag, dépose plainte. La société éditrice fait valoir que l'auteur de l'article est André Moyen. Début février 1952, l'avocat de Moyen verse diverses pièces au dossier. Parmi celles-ci se trouve une missive que Van Praag a écrite le 24 août 1951. Le sang de ce dernier ne fait qu'un tour, il reconnaît parfaitement bien cette lettre. Elle fait partie d'une série de documents qui

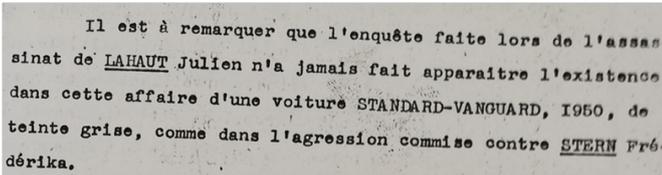


Un extrait de la lettre clairvoyante écrite par Frederika Stern, le 22 février 1952. © Doc

ont été volés le 27 août 1951 lors d'un attentat contre une militante communiste à Schaerbeek. La victime, Frederika Stern, avait été attaquée par des hommes qui lui avait dérobé son sac et sa serviette avant de prendre la fuite. Ce lien étant établi, Frederika Stern envoie une lettre d'une extrême clairvoyance au procureur du Roi de Bruxelles, demandant que l'on s'intéresse à Moyen dans l'affaire qui la concerne. Dans ce document qui date de la fin février 1952, elle écrit : « Le sieur Moyen est l'auteur d'un livre "Service 8" (...) dans lequel beaucoup peut être appris en ce qui concerne ses conceptions, son activité et ses relations ; ce livre fait apparaître Moyen comme ayant l'expérience et une grande compétence technique dans l'organisation de coups de main avec usage d'automobiles. Elle ajoute enfin à propos de l'attaque dont elle fut la victime : « Les témoins de l'attentat ont reconnu dans la voiture dans laquelle les agresseurs se sont enfuis, une Standard Vanguard 1950 Grise. Le nombre de ces voitures qui circulent en Belgique est relativement restreint. Il serait sans aucun doute utile de faire des recherches parmi les propriétaires de ces voitures. »

L'avocat de la famille Lahaut, Jean Fonteyne, saisit la balle au bond et écrit au juge d'instruction chargé de l'affaire Lahaut. Bien sûr, vu le secret de l'instruction, il ne sait rien de la piste Goossens, cet agent d'assurances de Hal, membre du réseau Moyen, qui s'était vanté d'avoir participé à l'assassinat de Lahaut et qui roule dans une Standard Vanguard 1950 de couleur grise... Mais l'avocat a le nez fin, il constate des similitudes entre les affaires Stern et Lahaut : « un objectif anticommuniste, le caractère brutal, l'utilisation d'une voiture avec une fausse plaque d'immatriculation. » Le juge d'instruction Louppe le suit. Il envoie le commissaire principal Dessaucy pour vérifier les liens entre les deux dossiers. Le 30 mai 1952, le policier rend son verdict dans un procès-verbal d'anthologie : « Nous n'avons pas découvert d'indices permettant de faire un rapprochement entre l'attentat commis contre Lahaut Julien et l'agression dans a été victime Stern Frederika. » Arguments ? Moyen a dit qu'il a reçu les documents volés à Stern par une source anonyme. Et puis, il y a cette phrase : « L'enquête faite lors de l'assassinat de Lahaut n'a jamais fait apparaître l'existence dans cette affaire d'une voiture Standard-Vanguard, 1950, de teinte grise, comme dans l'agression commise contre Stern Frederika ». C'est faux (voir l'acte 3), mais cela passera

comme une lettre à la poste. Commentaire du professeur Emmanuel Gerard : « Soit Dessaucy n'était pas à la hauteur de sa fonction. Soit il n'a pas voulu faire le rapprochement. Ma conviction penche vers la seconde proposition. »



Il est à remarquer que l'enquête faite lors de l'assassinat de LAHAUT Julien n'a jamais fait apparaître l'existence dans cette affaire d'une voiture STANDARD-VANGUARD, 1950, de teinte grise, comme dans l'agression commise contre STERN Frédéric, dérika.

Le 30 mai 1952, le commissaire Dessaucy note que l'enquête Lahaut « n'a jamais fait apparaître l'existence dans cette affaire d'une voiture Standard-Vanguard, 1950, de teinte grise » (voir aussi l'acte 3.)

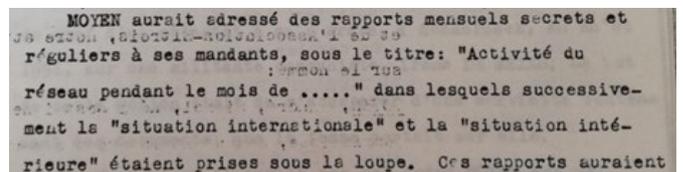
10. Un dernière « omission » pour aboutir au non-lieu

En 1961, un détenu dans une affaire de meurtre fait des confidences à la PJ d'Anvers : il sait des choses sur l'affaire Lahaut. Le commissaire Alfred Van der Linden s'empare du dossier avec passion. En parfaite symbiose avec le juge d'instruction de Liège, il mène une enquête en profondeur qui le conduit à s'intéresser à l'organisation Eltrois et au BACB. Interrogatoires, perquisitions, multiples procès-verbaux, ce policier mène un travail remarquable qui le conduit aussi à fouiller dans les archives de la section politique de son service de police où il découvre que son collègue Deloof, en 1948, avait été mis au parfum d'un projet d'attentat sur Lahaut sans pour autant en faire rapport (voir acte 6). Van der Linden signale ces faits au magistrat instructeur. In fine, son enquête cible un homme : André Moyen. Il écrit dans un PV : « le Capitaine Freddy est dépeint comme quelqu'un qui serait capable de tout. Il a été insisté qu'en recueillant des renseignements plus précis concernant sa personne ou son réseau, à Bruxelles, il fallait agir avec la plus grande circonspection, vu qu'antérieurement il aurait collaboré avec différents services policiers. »

Dans un PV n°6236 du 24 juin 1961, cet enquêteur trahit le fait que, dans la documentation de la section politique, il a eu accès à la fameuse « revendication » de Moyen du 31 août 1950 (voir acte 8). A destination du magistrat instructeur de Liège, il écrit en effet : « Moyen aurait adressé des rapports mensuels secrets et réguliers à ses mandants, sous le titre : « Activité du réseau pendant le mois de... » dans lesquels successivement la « situation internationale » et la « situation intérieure » étaient prises sous la loupe. (...) Cela vaudrait la peine d'entrer en possession d'un rapport de fin août 1950, après le meurtre de Lahaut, et également de celui, qui le précédait immédiatement, et dans lequel, d'après ce qu'il semble, il aurait été question d'intentions de

prises de pouvoir de la part du Parti Communiste. »

Comme le dit le professeur Gerard, « Vander Linden savait presque tout » et « par la bande, il tenta de sensibiliser le magistrat instructeur à une investigation en profondeur sur la piste Moyen mais Liège ne bougea pas ». Mais aussi, comme tellement d'autres fonctionnaires de police dans cette affaire, il fit de la rétention d'information en ne transmettant pas le rapport du 31 août 1950 au juge d'instruction chargé de l'affaire Lahaut, en ne lui signalant pas que ce document essentiel était archivé dans la documentation politique de la PJ d'Anvers. Ainsi Van der Linden protégea son service d'un scandale car il est évident que ces informations auraient dû être communiquées en temps réel à la justice liégeoise. Le commissaire passa à autre chose et fit ensuite une belle carrière...



MOYEN aurait adressé des rapports mensuels secrets et réguliers à ses mandants, sous le titre: "Activité du réseau pendant le mois de" dans lesquels successivement la "situation internationale" et la "situation intérieure" étaient prises sous la loupe. Ces rapports auraient

Le Commissaire Van der Linden était bien informé quant aux rapports mensuels dressés par André Moyen. (voir aussi l'acte 8)...

En 2009, quand les historiens de l'équipe du professeur Gerard firent à leur tour une visite des archives de la PJ d'Anvers, ils trouvèrent eux aussi le rapport d'activité du 31 août 1950. Toutefois, celui-ci était amputé du passage relatif à l'assassinat de Lahaut... Emmanuel Gerard en est convaincu, le feuillet manquant a été retiré de la documentation en 1961 car il témoignait d'un silence injustifiable.

Les histoires d'un militant de Marcinelle

Un meeting au quartier de l'Asie à Marcinelle.

Cette même année, Georges Glineur, député de Courcelles, programma un meeting au quartier de l'Asie. Une jeune femme, nouvelle adhérente au parti, proposa de venir avec son autoradio et d'introduire le discours.

Le jour convenu, tout était en place. La femme commença son introduction lorsqu'elle remarqua une auto de la police qui débouchait de la rue de la gare. Elle ne savait pas qu'à chaque meeting, la police devait être présente. Le policier descendit et « Oh ! surprise : c'était son mari. »



Elle était devenue militante du PC et son époux l'ignorait. Tandis que son mari lui dardait des yeux furibards, elle conserva son sang-froid et continua. Georges Glineur était plus estomaqué qu'elle et en moralisateur, il nous fit plusieurs reproches. Le mari dont la bienséance nous interdit de citer le nom ne dit rien et s'en retourna. Le soir, au domicile des époux, cela dut barder.

Fête champêtre à Goutroux.

Tout comme à Marcinelle, les communistes et la Jeunesse populaire de Goutroux organisaient une fête annuelle. Un beau jour de l'été 1951, un samedi, Angèle Parée vendait le Drapeau rouge à la Belle Vue et aux Grogères. Par sa voix tonitruante, elle s'annonçait de loin. Elle vint frapper chez Pierre où nous étions en réunion à plusieurs copains. Elle nous vendit un journal puis nous annonça que les camarades de Goutroux organisaient leur fête et les avaient invités, son compagnon Raymond et elle. Elle nous proposa de nous joindre à eux

Nous connaissons des jeunes de Goutroux mais pas leur fête. Nous acceptâmes avec plaisir. Dans l'après-midi, nous sommes donc partis tous ensemble, à pied, vers cette localité, trajet qui nous prit un bon bout de temps, pas mal de kilomètres à nous « taper ».

La fête se tenait dans une prairie située à droite du

Tienne Piron. Elle appartenait à un couple déjà âgé, A. et Jeanne Huberlant, propriétaires d'une petite ferme.

On avait installé un plancher pour les danseurs et quelques baraques foraines : le traditionnel tire-à-pipe, une baraque pour la tombola et quelques tables et chaises. Ce qui comptait, c'était la chaude ambiance qu'allait créer les petites-filles de nos amis. On les appelait « les filles Gouverneur » quoiqu'elles n'étaient pas toutes de la même famille. La Jeunesse communiste de Goutroux avait une particularité : elle ne comptait que des filles. Autre particularité, ces jeunes femmes avaient toutes, elles aussi, fréquenté l'école catholique.

Le matin, un foulard rouge sur la tête orné de la faucille et du marteau, elles s'étaient rendues à l'église pour évoquer le saint de service afin que ce dernier nous gratifie d'un temps ensoleillé. Il faut croire que leur prière fut convaincante car le temps fut superbe durant ces deux journées de fête.

La fête battait son plein lorsque Maurice Magis qui était présent, lui aussi, se souvint de cette fameuse danse d'apache que nous avait apprise notre camarade Jeannine. Je fus donc sollicité avec ma sœur Huguette pour l'exécuter devant nos amis de Goutroux. Ces exploits acrobatiques nous fatiguèrent et c'est durant plus d'une demi-heure que nous restâmes affalés devant une bonne chope de bière.

Ce fut ensuite un rock endiablé qui nous fit comprendre que nous étions encore bien jeunes et que nous pouvions nous surpasser. Tous les couples présents s'en donnèrent à cœur joie sur la piste de danse. Parmi le public, il y avait une jeune fille que nous avions dénommée « Celle à la jupe à fleurs ». Elle excellait dans l'art d'exécuter le rock, danse nouvelle pour nous et chacun de nous s'empressait de devenir son partenaire. Elle était vêtue d'une ample jupe ornée de grosses fleurs rouges, jupe qui prenait de l'ampleur dans les mouvements les plus endiablés.

Ma sœur Huguette crut comprendre que suite aux regards que je portais à cette jeune femme, j'aurais pu tomber amoureux d'elle et la choisir comme charmante épouse. Hélas comme on le verra plus tard, le destin fut tragique pour cette jeune et jolie demoiselle.

La soirée arrivait, la fête se terminait doucement et comme nous nous amusons toujours, Angèle et Raymond s'en retournèrent pédestrement à Marcinelle, en nous souhaitant de bien nous amuser. Vers deux heures du matin, la grand-mère de Jeanne nous proposa de loger chez elle. Dans sa vaste cuisine, elle étendit des couvertures sur le sol, et tous, garçons et filles, nous nous allongeâmes par terre. Pas question d'effectuer des gestes incongrus vis-à-vis des filles, le grand-mère, mi-somnolente dans son lit surveillait au grain ayant toujours à portée de main son fameux « courti ». D'où provient ce mot ? C'était un noueux et solide bâton de frêne qu'elle nous aurait asséné sur la tête s'il l'eût fallu.

L'éclairage public dessinait l'encadrement de la fenêtre sur le mur de la cheminée. Cella apportait une faible lueur dans la cuisine et permettait de mettre en relief le petit père Staline bien en évidence dans son cadre argenté sur la cheminée. Il pouvait jeter ainsi un œil attendri vers les enfants de la révolution sagement endormis.

Le réveil se fit tard le matin. La grand-mère nous avait préparé un bon bol de cacao fumant avec de bonnes et larges tartines de son fameux pain de campagne dont elle avait le secret. Ce fut merveilleux. Elle cuisinait ce bon pain de 3 à 4 kg dans son four à bois ce qui lui conférait cette saveur délicieuse d'autant plus qu'elle ne lésinait pas sur le beurre. Tout le pain y passa entièrement.

Elle aura certes dû dire à ses petites filles : « Une fois mais pas trop souvent ». Il est vrai aussi qu'on lui rendit la pareille en remettant tout en ordre après la fête. Celle-ci ne se termina toutefois pas trop tard car le lendemain était jour de travail.

La Gatte d'or.

Pour rappel : Roger et ses amis de la Jeunesse populaire avaient passé un week-end à Bouffioulx pour par



ticiper à la fête organisée par la section locale de Parti communiste.

Avant de saluer notre départ, Monique et Marie-Jeanne, les petites filles de nos charmants vieux camarades, nos nouvelles amies, nous firent part de leur projet pour une prochaine rencontre. Il s'agissait pour le dimanche suivant d'aller à la découverte de la Gatte d'or*, c'est le nom qu'elles donnaient à un trésor qui a la forme d'une chèvre ou qui est enveloppé d'une peau de chèvre.

Ce trésor aurait été enfoui dans un endroit secret par les Sarrasins, il y a des centaines d'années. On retrouve cette légende de la Gatte un peu partout en Wallonie. Il y en aurait une à Marcinelle, une autre à Bouffioulx et à Gilly Soleilmont comme en bien d'autres endroits encore.

À la limite de Goutroux, elle se trouverait au fond d'une ravine où l'on déversait les immondices. Le jour J arriva et nous nous rendîmes au rendez-vous chez les grands-parents de nos nouvelles copines. Je me réjouissais de revoir celle qui avait « une jupe à fleurs ». Nos amies nous apprirent une bien triste nouvelle : cette pauvre fille s'était tuée en moto quelques jours auparavant. Elle s'était jetée sur un camion à la croisée de deux chemins. La mort avait été instantanée. Un rideau de désespoir s'abattit sur nous. C'était triste mais néanmoins la vie continuait et le rendez-vous restez pris.

Nous nous sommes donc rendus au fond de la ravine située non loin du « Pont à vaches » afin de découvrir cette fameuse Gatte d'or. Robert Mahaut de Charleroi qui était le plus fou de nous tous s'engagea dans ce qui paraissait être un souterrain. C'est alors qu'un pan de cendrées et de déchets s'effondra et le recouvrit à moitié. Il regretta d'avoir eu cette stupide idée de chasse au trésor d'autant plus qu'il avait revêtu son beau costume du dimanche. Celui-ci était dans un état lamentable et lui-même, noir comme un charbonnier. Il ne lui restait plus qu'à aller se décrocher chez lui. Nous reprîmes bien vite le chemin du retour car cette journée qui s'était annoncée comme enthousiasmante s'avéra être des plus mauvaises.

Désormais, nous connaissions Goutroux. Là avec nos nouveaux copains et copines, nous participâmes à diverses activités politiques, sportives et culturelles comme nous le faisons à Marcinelle.

•La Gatte d'or (en wallon, chèvre d'or) est un animal légendaire du folklore wallon, qui vivrait dans des

cavernes et des souterrains, y gardant une quantité considérable d'or et ne quittant son trésor qu'une fois l'an, durant la nuit de la Saint-Jean.

Roger Nicolas
A suivre

Le meurtre du 18 août (suite)

Le témoignage des tueurs.

Certains parmi ces personnages imaginèrent se tirer d'affaire en racontant des romans invraisemblables. D'autres, toutefois, s'accusèrent d'être coupables d'assassinats à Courcelles. Si devant le Conseil de Guerre, quelques-uns ont cru bon de se rétracter, c'est qu'ils complotèrent en prison pour déformer la vérité.

Prenons quelques témoignages.

Gosset-Empain certifia qu'il n'avait pas tué puisque, 2^{-ème} tireur (en principe celui qui donnait le coup de grâce), il avait déchargé son arme sur ... un mort.

De son côté, Fernand Marchal déclara regretter ses actes car s'il avait agi de la sorte, c'était parce qu'il devait obéir aux ordres et ne pouvait pas reculer. Il avouait même avoir peur d'être tué par ses chefs s'il

désobéissait.

Charles Groulard déclara ne pas être venu à Charle-roi les 17 et 18 août. Confronté à Wynen, le 2^{-ème} tireur, il passa aux aveux après plusieurs confrontations au cours desquelles malgré tout il continuait à nier.

Fritz Kohnenmergen raconta qu'il était resté dans une voiture jusqu'à la fin de la tuerie et qu'on vint l'y chercher. Il accompagna alors le nommé Dupont et affirma avoir tiré mais avoir raté sa cible.

Caudron, lui, tira sur une dame ... mais rata sa cible. La femme, blessée s'enfuit puis s'écroura dans le fossé où elle fut achevée par le 2^{-ème} tireur.

Enfin, il est bon de rappeler que Madame Gobbe, montée dans les premiers suppliciés, fut obligée de rester assise sur une chaise dans un coin d'une pièce de la maison Hublou. Elle fut une des témoins du déroulement du crime. Elle eut la vie sauve grâce à un dénommé Everard qui affirma qu'elle avait eu des accointances avec les Volontaires du Travail en Allemagne.

Plusieurs tueurs se dénoncèrent respectivement. En conclusion des témoignages, il ne serait pas douteux

Les inculpés devant le Conseil de Guerre



que parmi les condamnés à des peines de prison, il y eut des tireurs ignorés. De même, il semblerait qu'une vingtaine de personnes se seraient enfouies à l'étranger ou même ne furent pas inquiétées et achevèrent leur vie dans notre pays.

Qui a tué Monsieur le Doyen de Charleroi ?



Dans la cave, il ne restait plus que Monsieur le Doyen de Charleroi. Toutes les victimes avaient été tuées sauf mademoiselle De Ridder qui sera tuée la dernière. Les malheureux étaient montés un à un et avaient subi une mort atroce, ignoble.

Au début des exécutions, on avait appelé nommément les victimes mais les survivantes étaient pressées d'en finir, elles s'étaient présentées spontanément. Monsieur le Doyen avait demandé la faveur de rester le dernier afin de les encourager toutes.

Il était donc resté seul dans la cave. A son tour, le doyen apparut au sommet des escaliers. Selon le témoignage du rescapé, monsieur Stoquaert, l'homme d'église fut interpellé par un de ses agresseurs auquel il déclara : « Je meurs pour que la paix se rétablisse parmi les hommes et en mourant, je vous pardonne à tous. »

Dehors, on réclamait l'arrivée du curé. Madame Gobbe, autre rescapée, déclara que le doyen fit une nouvelle déclaration sur le seuil de la maison : « J'offre ma vie pour que la paix se rétablisse dans le monde et que les hommes s'aiment entre eux. »

Un grand tumulte se fit entre les rexistes. Il semblait que certains, désignés pour abattre le prêtre hésitaient et même se refusèrent. Dans une grande agitation, plusieurs hommes le saisirent et c'est au centre de la rue, d'après divers témoignages que l'homme fut abattu par Matthys, le chef de ces bandits qui lui tira un coup de pistolet dans la nuque. Après sa chute, son corps fut criblé de projectiles. Pour parachever leur sinistre œuvre, la victime fut frappée à coups de crosse, de baïonnette ou d'un objet tranchant. Certains déchargèrent leur arme sur le corps désormais sans vie.

Les accusations devant le Conseil de Guerre furent diverses et la mort de l'abbé Harmignie restera à

jamais entourée de mystère. Parmi ses assassins, certains s'étaient enfouis à l'étranger pour se soustraire aux investigations de la justice

Résumé effectué par Robert Tangre
A suivre

ENVIRONNEMENT

La montagne change, et le ski est «une activité qui est vouée à disparaître», indique Marie Cavitte, glaciologue à l'UCLouvain

Une piste de neige artificielle au milieu d'une vallée verte : il va falloir s'habituer à ces paysages de montagne et probablement dire adieu au ski dans les stations fréquentées par les Belges. «Il n'y aura pas de retour en arrière.»

Avec la hausse des températures et l'augmentation des précipitations... de pluie, les montagnes totalement enneigées ne feront plus partie des paysages les plus fréquents dans les années à venir. Une conséquence du changement climatique. C'est ce que nous explique Marie Cavitte, glaciologue à l'UCLouvain.

«Malheureusement, le dernier rapport du GIEC a bien montré qu'il ne faut pas s'attendre à une amélioration. On projette une augmentation des températures à venir et une augmentation des précipitations. On pourrait se dire que c'est chouette, plus de précipitations, donc plus de neige.»

Plus de pluie surtout

«Or, comme la température augmente également, on va s'attendre à plus de pluie surtout. Mais les projections montrent aussi que dans nos régions, en particulier les Alpes occidentales, où beaucoup de Belges vont skier, il va y avoir un assèchement dans le futur. Donc, non, il n'y aura pas de retour en arrière.»

Derrière ce constat, c'est tout un secteur économique qui doit revoir sa copie. Les familles qui sont allées à la montagne pendant ces vacances d'hiver ont loué des VTT plutôt que des skis. Un secteur qui est amené à disparaître dans les stations fréquentées par les Belges car beaucoup sont situées sous les 1600 mètres d'altitude.



Il n'y aura plus de neige d'ici 10 à 20 ans

«En France, plus ou moins la moitié des stations sont de basse ou moyenne altitude. Or, aux altitudes inférieures à 1600 mètres, il n'y aura plus de neige d'ici 10 à 20 ans. Et utiliser des canons à neige ne fait que reporter le problème. C'est consommer beaucoup d'eau et émettre beaucoup de carbone pour juste faire perdurer une activité qui est vouée à disparaître.»

Car les canons à neige, s'ils peuvent être d'une certaine aide pour «colmater les trous» lors de certaines périodes, ne peuvent pas fournir de la neige pour toute une saison. Pour bien comprendre, Marie Cavitte nous explique leur fonctionnement.

«C'est assez bête, c'est un canon qui pulvérise de l'air comprimé et de l'eau, et au contact de l'air froid — ça ne marche donc que quand il fait au moins -2 °C, donc pas quand il fait 10 degrés — ça produit de la neige qui retombe au sol.»

En plus du problème de température, les canons à neige posent un souci écologique eux aussi. «Il faut savoir que ça pompe beaucoup d'eau, c'est plus ou moins 4000 mètres cubes par hectare de neige recouverts et ça correspond à quatre fois la quantité d'eau utilisée pour irriguer un

champ de maïs, par exemple.»

La consommation annuelle de tous les habitants de Liège et Charleroi combinés

«Si on comptabilise tous les canons à neige de France, ça représente la consommation annuelle de tous les habitants de Liège et Charleroi combinés, donc c'est quand même beaucoup d'eau. Et en ce qui concerne l'électricité, ça correspond plus ou moins à un mois de consommation électrique d'une grande ville comme Liège, donc ce n'est pas anodin. Après, ce à quoi il faut bien penser, c'est que les canons à neige ne sont qu'une petite partie de la pollution des stations.»

Le ski est en effet souvent vendu comme une activité «nature» mais en réalité c'est un sport qui demande beaucoup de logistique. Une logistique qui a son empreinte carbone.

«Les dameuses (qui unifient les pistes, ndlr) représentent 60 % des émissions carbone d'un domaine alors que les canons à neige ne représentent que 25 %. Faire tourner une station de ski représente donc un gros impact environnemental.»

Côté village aussi, l'empreinte carbone est surtout due à la combustion d'énergie fossile pour se déplacer. Le transport pour venir jusqu'à la station, «les



hôtels, leur manière de fonctionner, la nourriture qu'il faut produire subitement, plus pour un village de quelques centaines d'habitants, mais maintenant pour des milliers d'habitants. C'est donc un peu tout ça qui a un gros impact.»

Du tourisme de masse

«C'est au final du tourisme de masse et on sait bien l'impact que le tourisme de masse a sur l'environnement en général.»

Des solutions aberrantes : une bâche sur le glacier

Pour préserver le ski à tout prix, certains pays en arrivent à des solutions encore plus polluantes : recouvrir les glaciers, en amont, d'une bâche en plastique blanche.

«Il y en a un en Italie et j'en ai vu quatre en Suisse, par exemple. En fait, ils les recouvrent de bâches en été parce qu'on sait qu'un glacier qui est bien blanc reflète plus l'énergie du soleil, et donc a tendance à moins fondre. Donc, comme les glaciers rétrécissent, on se dit que si on met des bâches bien blanches, ils vont un peu moins rétrécir l'été et il y a plus de chances qu'ils arrivent jusqu'à l'hiver et

Glacier du Mont Blanc 1976



qu'on ait ensuite une meilleure piste pour skier cet hiver-là.»

Le problème, c'est encore une fois les dameuses, mais aussi et surtout, les microplastiques que ces bâches vont laisser. «Il faut déployer ces bâches de nouveau avec des dameuses qui polluent, comme je l'ai expliqué avant, mais ce sont aussi des bâches plastiques en espèce de polymère. Et donc, quand on retire les bâches, il reste plein de fibres de ces polymères qui s'accumulent sur le glacier ou qui s'envolent carrément et qui vont aller polluer plus loin avec des microplastiques dans la nature.»

On pollue pour mettre les bâches et les retirer

«Donc, on pollue pour mettre les bâches et les retirer, mais aussi via les matières utilisées. De nouveau, il s'agit juste de reporter un problème qui ne va qu'arriver, mais en polluant plus. Et c'est ça le problème.»

Une entreprise de toute façon vouée à l'échec car les glaciers dans les Alpes françaises sont voués à disparaître. «Les glaciers fondent assez rapidement et le rapport du GIEC projette que d'ici 2100, 94% des glaciers des Alpes européennes auront disparu. C'est assez énorme. Et le problème des précipitations sous forme de pluie, c'est que ça accélère la fonte de ces glaciers. Et aussi, quand il y a une couverture neigeuse et qu'il y a un événement de pluie après dans les stations de ski, ça fait fondre la neige deux fois plus vite.»

Une accélération du phénomène qui ne rendra pas les pistes immaculées aux skieurs.

Par Marie-Laure Mathot sur base d'une interview de Marie Vancutsem
Extrait de RTBF.be

LIBRES PROPOS

Restons sérieux, continuons de défoncer la planète

Ce titre provocateur exagère à peine la teneur du discours, martelé par la droite, que la technologie va nous sauver de la crise écologique. Objection ! La technologie sans la sobriété ne résoudra fondamentalement rien.

Ce titre provocateur exagère à peine la teneur du discours, martelé par la droite, que la technologie va nous sauver de la crise écologique. Comprenez bien : la technologie et rien que cela, car il faut que

tout change dans notre manière de produire pour que rien ne change dans notre manière de consommer. Objection, votre honneur ! La technologie sans la sobriété ne résoudra fondamentalement rien. Sobriété, le gros mot est lâché.

Pourtant, le bon sens voudrait que la sobriété soit un guide moral de notre comportement en raison de cette évidence : les ressources matérielles et énergétiques nécessaires à nos activités sont disponibles en quantités limitées, à plus forte raison qu'elles sont pour beaucoup non renouvelables, notamment les combustibles fossiles et les minerais métallifères que nous transformons irréversiblement. La finitude géophysique est incontournable, quand bien même un bond technologique parviendrait à résoudre les nuisances écologiques les plus délétères causées par nos modes actuels de production et de consommation.

Voilà bien exprimé le point de vue d'un décroissant. C'est par ces mots que réagit à mon propos un ami, fier d'être libéral. Je les prends volontiers pour un compliment, car je ne suis pas un zadiste hirsute installé dans un bois, image caricaturale et moqueuse du "décroissant", genre humain régressif opposé au "progrès" selon les apôtres de la "croissance verte" par la technologie. À leur décharge, reconnaissons que les obstacles sociologiques à la sobriété sont titanesques :

- La sobriété et la croissance économique sans fin sont antinomiques. Or la croissance est l'esprit même du capitalisme qui organise et gouverne maintenant le monde.

- Le capitalisme engendre une dépendance structurelle à la croissance. La décroissance est synonyme de récession, une hantise du monde politique à cause de ses effets : faillites d'entreprises, détresse sociale, finances publiques dans le rouge.

- Notre imaginaire associe le progrès à la croissance en raison de tout ce qu'elle a produit en termes de confort, de commodités et de plaisirs.

- La croissance, qui est censée profiter à toutes et à tous, sert d'expédient à la question embarrassante de la justice sociale dans notre monde marqué par de fortes inégalités et des rapports de domination.

En bref, comme disait je ne sais plus qui, on imagine plus facilement la fin du monde que celle du capitalisme. En attendant, au train où vont les choses, le capitalisme précipite sa propre fin en précipitant celle du monde. Dernièrement dans une émission, le président du Mouvement Réformateur (MR) loua la militante écologiste Greta Thunberg pour son réalisme technologique, car elle préfère garder en fonctionnement les centrales nucléaires aujourd'hui opé-



rationnelles que leur substituer des centrales au gaz ou au charbon qui nuisent au climat. Évidemment, il passa sous silence qu'elle affirme parallèlement la nécessité absolue d'en finir avec le capitalisme.

Finalement, que faire pour aller dans la bonne direction malgré tout ? Un puissant verrou qui empêche le changement est l'imaginaire de la société qui perçoit la sobriété comme une privation. Un article de Magazine Le Monde déroule des pistes pour amener sereinement la société à un idéal de sobriété désirable. Il emprunte les idées du think-tank progressiste Terra Nova selon lequel la sobriété énergétique doit devenir un projet collectif, mis en œuvre rapidement, avec des mesures réalistes, qui tiennent compte des inégalités et évitent l'exclusion des ménages les plus modestes.

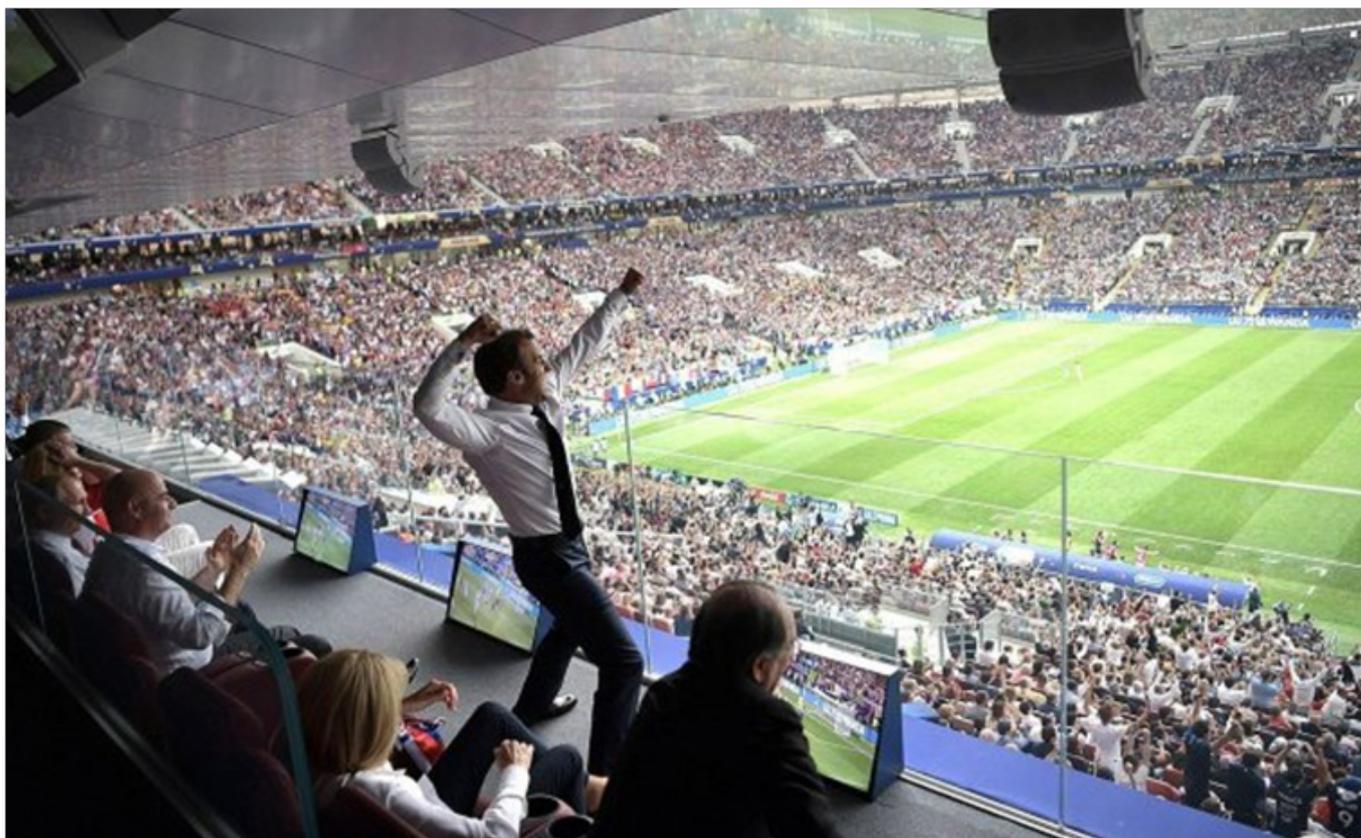
Alors, qu'attend-on encore pour appliquer ces bons principes ?

Une opinion d'Eddie Van Hassel, retraité de l'enseignement
Extrait de lalibre.be

Alors, pas politique le sport ?

Le président français Emmanuel Macron a déclaré : « Il ne faut pas politiser le sport. » A partir de cette phrase, on peut philosopher sans fin. Mais Macron a dit cette phrase à propos des débats sur la Coupe du monde au Qatar. Et on se dit : « Ne pas politiser le sport ? En tout cas, cette Coupe montre bien que le sport est politique. »

« Il ne faut pas politiser le sport » a dit Emmanuel Marcon, président de la France. Cette phrase, on peut en discuter et philosopher à n'en plus finir si l'on ne tient pas compte des réalités ici et main



Le président français Emmanuel Macron a déclaré : « Il ne faut pas politiser le sport. » A partir de cette phrase, on peut philosopher sans fin. Mais Macron a dit cette phrase à propos des débats sur la Coupe du monde au Qatar. Et on se dit : « Ne pas politiser le sport ? En tout cas, cette Coupe montre bien que le sport est politique. »

tenant. Car Emmanuel Macron sort cette phrase à propos de la Coupe du monde de football au Qatar. Or, l'histoire de la Coupe du monde est depuis longtemps liée aux questions politiques. Et celle du Qatar plus peut-être que les autres. Commençons par des exemples concrets, sur le terrain.

Iraniens solidaires

Avant de jouer contre l'Angleterre, les joueurs iraniens n'ont pas chanté l'hymne national d'Iran. Ce qui ne se fait pas dans une Coupe du monde. Ils ont fait cela pour montrer leur solidarité avec les femmes iraniennes qui manifestent pour leurs droits et plus de démocratie en Iran et qui ont lancé un mouvement d'opposition au pouvoir. Ces joueurs et leur famille risquent d'être inquiétés par ce pouvoir iranien.

Les joueurs iraniens ont politisé le sport et ils ont bien fait. Des joueurs d'autres équipes nationales devaient aussi politiser le sport en portant un brassard One love pour montrer leur désaccord avec les discriminations qui frappent les femmes et les

homosexuels et homosexuelles. Devant les menaces de la Fédération internationale de football, les joueurs ont renoncé à le porter. Ils ont aussi politisé le sport, mais dans le mauvais sens.

Coupe politique

Car qu'on le veuille ou non, jouer la Coupe du monde au Qatar, c'est accepter aussi d'être accueilli par un pays qui ne respecte ni les droits humains ni les droits sociaux des individus, ni l'environnement. C'est accepter aussi d'être accueilli par un pays qui fonctionne par la corruption. La Coupe du monde au Qatar est politique. Les victoires sont aussi politiques. Voyons les victoires du Maroc, par exemple.

Peuples fraternels

On en parle peu dans les médias occidentaux, mais les victoires de l'équipe du Maroc sont très politiques. Les peuples des pays arabes et africains manifestent leur enthousiasme pour cette équipe. Dans le journal en ligne Mediapart, Raouf Farrah, chercheur algérien en géopolitique dit : « Ces peuples partagent un héritage historique, celui de la colonisation, et un héritage culturel qui les unit. Ils sont animés par un sentiment du "nous" qui, plus qu'une solidarité, est une fraternité. »

Avec la Palestine

Cette fraternité se marque aussi avec le peuple

palestinien. Rappelons que l'Etat d'Israël occupe une partie de la Palestine ; les Palestiniens luttent pour leurs droits et leur liberté. Interrogé par Mediapart, le journaliste algérien Akram Belkaïd remarque que : « C'est à ma connaissance la première fois que dans une grande compétition internationale, il y a autant de drapeaux, de keffieh, de références à la Palestine. » Et dans le même journal, Khadija Mohsen-Finan, enseignante à l'université de Paris-Sorbonne déclare : « Les joueurs et supporters marocains participent à une solidarité entre peuples qui relève d'une forme de panarabisme nouveau qui se tient à l'écart des dirigeants. »

Une bonne politique

Comme le dit Raouf Farrah : « Les citoyens ne veulent pas tomber dans le piège de la division (entre les peuples) et savent qu'elle ne servira que les intérêts des régimes au pouvoir. » Et malgré tout ça, il ne faudrait pas politiser le sport comme dit Emmanuel Macron. Soyons juste avec Macron, il termine sa déclaration en disant : « Pour des athlètes de tous pays, c'est une façon de trouver par le sport des manières de discuter là où des gens n'arrivent plus à se parler. » La fraternité, c'est aussi une manière pour les peuples de se parler. Et c'est quand même une vraie et bonne politique.

Thierry Verhoeven
Extrait de l'Essentiel

Hanouna, chef de meute pour Bolloré

Quand l'emprise de Vincent Bolloré sur les médias se manifeste au grand jour, cela se traduit parfois par des licenciements et parfois par un flot d'insultes en direct. «Tocard», «abruti», «bouffon», «merde»... telles sont les délicatesses qu'a eu à essuyer le député insoumis Louis Boyard sur le plateau de «Touche pas à mon poste» («TPMP»), le jeudi 10 novembre. L'animateur star de C8, Cyril Hanouna, en chien de garde zélé de l'empire médiatique de son patron, a mis l'élu au pilori.

Sa faute? Avoir cité l'exemple de «Bolloré qui a déforesté le Cameroun» parmi les «cinq personnes (qui) possèdent autant que 27 millions d'autres et (...) qui appauvrissent la France et l'Afrique». «Tu sais que tu es dans le groupe Bolloré? Donc, qu'est-ce que tu viens foutre ici?» a bondi Hanouna. Celui-ci s'enorgueillit pourtant de la liberté d'expression qui, paraît-il, prévaut sur son plateau – commode pour jus-



tifier le temps d'antenne démesuré consacré à l'extrême droite. Mais s'il estime finalement que les injures étaient de trop, le sérieux problème démocratique inhérent à la concentration des médias aux mains de quelques milliardaires est loin de préoccuper le présentateur, qui assume sur Twitter : « Pour le reste, je ne regrette rien et je défendrai toujours mes amis. »

De son côté, Louis Boyard a annoncé son intention de porter plainte comme de solliciter le bureau de l'Assemblée en vue de « l'ouverture d'une commission d'enquête pour mesurer les ingérences de Bolloré sur les médias qu'il possède ». Et les insoumis entendent saisir l'Arcom (ex-CSA, gendarme de l'audiovisuel). Reste l'autre versant du débat : faut-il, comme la FI le fait régulièrement, répondre aux invitations de « TPMP », quitte à crédibiliser le show ? Et plus encore accepter d'en être chroniqueur – rémunéré par Bolloré donc – comme Louis Boyard ou Raquel Garrido en leur temps ? « Un chroniqueur ou un journaliste devrait avoir de la loyauté envers la personne qui le paye ou qui l'a payé ? » botte en touche le député, qui plaide pour continuer d'aller, comme invité, « dans des lieux qui peuvent nous être hostiles pour convaincre ».

Julia Hamlaoui
Extrait de l'Humanité

Nouvelles

Atelier DIY

Ou l'art du faire soi même

Le 18 mars 2023, 13h30



Le métal embossé

Une organisation du Progrès a.s.b.l
avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles



Inscription obligatoire!

aurelieacjj@gmail.com

10 personnes maximum/ 9 euros

11 rue Julien Lahaut

6020 Dampremy